Comment enseigner la transition écologique dans l'enseignement supérieur ?

La publication du rapport du paléoclimatologue Jean Jouzel sur comme « Sensibiliser et former aux enjeux de la Transition écologique et du Développement durable dans l'Enseignement supérieur » marque une nouvelle étape dans la stratégie d'enseignement de la transition écologique dans l'enseignement supérieur. Les propositions du rapport et l'état des lieux.

L'étude Mobiliser l'enseignement supérieur pour le climat, menée par les équipes du think tank spécialisé dans la transition énergétique The Shift Project, avait montré en 2019 combien peu établissements d'enseignement supérieur étaient engagés dans une démarche d'enseignement de la transition énergétique (seulement 11 % des 34 établissements auscultés abordaient les enjeux climat-énergie de manière obligatoire). En deux ans une vraie prise de conscience s'est produite. En 2021, selon une étude menée pour le compte de la mission Jouzel, si seulement 38 % des établissements affichent clairement la problématique de transition écologique dans leur stratégie, 69 % d'entre eux proposent au moins une formation incluant la problématique. « *La campagne présidentielle doit prendre en compte les transitions socio-écologiques, le numérique, les dynamiques territoriales et l'accompagnement de la jeunesse. Les Grandes écoles se tiendront à disposition pour fonder un enseignement supérieur à la hauteur des enjeux écologiques et sociétaux* », promet ainsi le président de la Conférence des Grandes écoles (CGE) et directeur des Arts et Métiers, Laurent Champaney.

UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCES

L'objectif du rapport Jouzel est de « *faire en sorte que chacun dispose des connaissances et de compétences à même de lui permettre d'agir pour la transition écologique en tant que citoyen et en tant que professionnel* ». Tout en « *respectant l'autonomie des établissements et la liberté académique* », le rapport Jouzel préconise que la transition écologique fasse « *partie intégrante des parcours de formation* ». Dans ce cadre le groupe de travail recommande de prioriser le niveau bac+2. L'objectif est de « *former 100 % des étudiants de niveau bac+2, quel que soit leur cursus, d'ici 5 ans* ». Pour ce faire, la commission estime que

la « *voie la plus adaptée est de généraliser l'approche par les compétences* ». Un cadre européen de reconnaissance des compétences liées à la transition écologique est d'ailleurs également en cours de réalisation. En s'appuyant sur son approche, chaque filière pourrait donc élaborer son propre socle sur la base de cinq grandes compétences :

considérer une approche systémique : étudiants et enseignants doivent être en capacité de construire une vision holistique du monde de demain, pour mieux appréhender la complexité des transitions. L'analyse partielle de certaines dimensions ne doit pas omettre une appréhension plus intégrative des transitions, favorisant l'articulation entre le local et le global ;

développer une analyse prospective : l'analyse des systèmes techniques et des co-systèmes implique des histoires et des échelles temporelles variées qu'il convient d'articuler pour inscrire des actions de court terme, dans un contexte d'incertitudes, en cohérence avec des enjeux de long terme ;

co-construire des diagnostics et des solutions : pour que la transition écologique soit effective, il convient d'en établir les objectifs et les modalités dans un échange avec les parties prenantes, permettant à la fois d'en articuler harmonieusement les différentes dimensions (techniques, organisationnelles, territoriales, culturelles, juridiques, économiques...) et d'en permettre l'appropriation par tous ;

mettre en œuvre des transitions : il s'agit d'écrire les récits rendant les transitions réalistes et d'en définir les étapes, les indicateurs, les modes de gouvernance démocratique ;

agir en responsabilité : la capacité à agir en citoyen et professionnel responsable est la clé de voûte de ce référentiel. Cette dernière compétence implique d'analyser, d'expliciter et de confronter son propre système de valeur avec ce que le droit définit, avec celui que l'entité au nom de laquelle on agit propose, et avec le système de valeurs des autres.

COMMENT ÉVALUER L'ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION ?

Si cet enseignement pourrait déjà devenir un critère d'évaluation dans les propositions de projet ou de stage, il semble « prématuré » à la mission de développer un processus de labellisation avant le déploiement des référentiels de connaissances et de compétences. Dès 2022, une formation aux enjeux de la transition écologique à destination des évaluateurs, ainsi qu'aux outils et initiatives des établissements, favorisera la prise en compte de cette nouvelle mission dans les évaluations. D'ores et déjà le groupe de travail appelle les établissements à « *utiliser le référentiel DD&RS comme un outil d'auto-évaluation, et à envisager la labellisation DD&RS* ». C'est important : pour « *encourager la dynamique d'ensemble* », les experts insistent pour que le temps consacré à faire évoluer les enseignements, les maquettes et les offres de formation soient « *décompté des activités dans la charge de service statutaire* ».

De son côté la CGE demande à la fois que soient *« alignés les critères d'évaluation concernant le développement durable et la responsabilité sociétale dans les référentiels du Hcéres, de la Cti et de la Cefdg »* et qu'un travail soit *« conduit avec les branches professionnelles et les Opco pour que les compétences liées au DD&RS soient reconnues par France Compétences »* et que la transition écologique, à l'instar du handicap, soit *« inscrite comme un critère d'évaluation de la qualité des référentiels inscrits au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) »*.

Un sujet qui tient également à cœur à la présidente de la Cefdg (Commission d›évaluation des formations et diplômes de gestion), Mathilde Gollety : *« Le rôle des formations en management est de former les leaders de demain au monde qui nous attend. Il faut donc les former aux transitions environnementales et sociétales. Beaucoup de choses ont déjà été réalisées au sein des écoles, mais aussi au sein des universités d'ailleurs, pour répondre aux injonctions des étudiants »*. Mais il faut aussi pouvoir dispenser des formations solides académiquement. Comment définir cette qualité dans un référentiel ? : *« La liberté académique est importante et nous n'imposerons rien, pas plus de passer par un atelier Fresque du Climat que de suivre tel ou tel enseignement. La dynamique des écoles sur ce sujet est formidable. Maintenant il faut que toutes s'engagent dans cette voie »*.

ENSEIGNER AUTREMENT

Au-delà de l'enseignement des fondamentaux c'est tout l'enseignement supérieur qui doit apprendre à travailler différemment. *« Avec la nécessaire transition environnementale, l'enseignement supérieur fait face à un mur qu'il va falloir surmonter. Il nous faut changer de paradigme dans l'approche de nos étudiants qui vont devoir inventer les solutions que nous n'avons pas su inventer »*, assure François Germinet, le président de CY Cergy Paris Université.

Cela implique selon lui un positionnement plus humble face à un étudiant qui *« doit inventer un avenir collectif et durable »* : *« Dans l'enseignement supérieur le rapport à soi reste un tabou. Les professeurs considèrent pour la plupart que ce n'est ni à eux, ni à l'institution d'aider les étudiants à s'interroger sur ce qu'ils sont et là où ils vont. Mais il n'y aura pas d'accompagnement à la transition si on ne travaille pas le rapport de soi à soi, de soi à l'autre et de soi à la planète »*.

Président de la commission Développement durable et Responsabilité sociétale (DD&RS) de la Conférence des Grandes Écoles, le directeur de l'Institut Mines Télécom BS, Denis Guibard, rappelle quant à lui que *« notre mission est de préparer les élèves ingénieurs ou managers à être des acteurs de la nécessaire transformation des entreprises, à avoir conscience des enjeux environnementaux et sociétaux de leurs décisions pour pouvoir interpeller les experts. Parfois ils ne voient pas toute la problématique et nous devons ouvrir le spectre de la complexité »*.

Créatrice du test dédié à la *« construction d'un monde durable »*, le Sulitest, Kedge entend ainsi dispenser un socle commun de connaissances à l'ensemble de ses étudiants – ses 4 500 nouveaux étudiants suivent ainsi la Fresque du Climat et passent le Sulitest – d'autre part, former des spécialistes : dès 2016, elle a lancé le premier MSc en Sustainable Finance et, à la rentrée 2022, proposera un nouveau MSc Business Transformation for Sustainibility. *« Dans notre Programme Grande Ecole, cinq cours fondamentaux sont dédiés aux enjeux de la transition sociale et écologique et des électifs y sont également dédiés. Nos enseignants chercheurs sont au cœur de la démarche avec notre centre de recherche en sustainability parmi les plus importants en Europe »*, insiste le directeur de Kedge, Alexandre de Navailles, qui se félicite que ses étudiants soient *« particulièrement mobilisés sur tous ces sujets. Aujourd'hui 78 % des projets associatifs qu'ils proposent intègrent des critères DD&RS. Et même 50 % pour les projets de start up »*.

Positive Impact Ranking et DD&RS

Les Nations Unies remettent un label aux seules business schools : le Positive Impact Ranking. Si aucune école française n'atteint le niveau d'excellence, « niveau 5 » dont ne font partie que quatre écoles, Audencia, GEM et l'Iéseg sont notées dans le niveau 4, qui compte 24 business schools dans le monde. En France la labellisation DD&RS est accordée aujourd'hui 37 établissements d'enseignement supérieur en France pour *« valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche »*.